

Rapport de la réunion plénière du mercredi 29 novembre 2023

Membres présents

Jan Verhoeve, président, Lieven Acke, Pieter Daens, Dominique Darte, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Camille Dümm, Gerard Goemaere, Thierry Lhoest, Nathalie Procureur, Steven Vanden Berghe, Jean-François Wuillaume, membres

Membres représentés par procuration

Bart Van Humbeeck, membre

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Impact des plus-values non exprimées en cas de dissolution
- Succursales belges d'associations et de fondations étrangères : application du droit comptable belge – notion de succursale – obligation de publication – obligations comptables propres de la succursale
- Usufruit
- Cession d'universalité ou de branche d'activité